

CHARTRE D'ACCUEIL DU NOUVEAU-NÉ ET DE SA FAMILLE

Bienvenue à la Maternité de Chinon

L'équipe de la maternité met tout en œuvre pour vous accueillir dans de bonnes conditions lors de la naissance de votre bébé. Pour cela, nous avons choisi de mettre en œuvre les 12 recommandations de l'Initiative Hôpital Ami des Bébé (IHAB).

Pour vous accompagner au mieux, le personnel a reçu une formation adaptée aux besoins et aux rythmes de votre nouveau-né, ainsi qu'à l'accompagnement de l'allaitement maternel et de l'alimentation artificielle des nouveau-nés.

Attentifs à votre bien-être et à vos attentes, lors de votre suivi de grossesse, nous vous proposons, ainsi qu'à votre conjoint, des séances d'information et de préparation à la naissance et à la parentalité. Vous pourrez ainsi exprimer vos souhaits, vos questions concernant l'accouchement, l'éveil et l'alimentation de votre bébé.

Le service de maternité s'engage à ne diffuser aucune publicité qui pourrait vous influencer dans vos choix. Cela vous permettra, d'être en toutes connaissances, acteurs de votre accouchement.

Afin de faciliter la naissance et le lien mère-enfant, nous nous efforçons de respecter vos besoins et ceux de votre bébé pendant le travail et l'accouchement, en privilégiant également la place du père à cette occasion.

A la naissance, avec votre accord et si son état le permet, votre bébé restera blotti peau à peau contre vous. Vous pourrez ainsi faire connaissance en toute tranquillité et aussi longtemps que vous le désirez. Souvent très éveillé, votre bébé aura peut-être envie de téter, vous pourrez alors lui proposer le sein si c'est votre choix ou le biberon.

Votre bébé a besoin de votre présence, d'être rassuré. Il partagera donc votre chambre jour et nuit, afin de favoriser vos liens. Votre conjoint pourra aussi être présent à tout moment.

Nous vous encourageons à nourrir votre bébé dès qu'il en montre le besoin : nous vous aiderons à reconnaître ces signes.

Vous choisissez d'allaiter votre bébé :

- Dès la naissance, il pourra téter aussi longtemps et aussi souvent qu'il le souhaite. Nous vous apporterons toute notre aide et toutes nos connaissances pour favoriser le démarrage et la poursuite de votre allaitement.
- Votre lait répond à tous les besoins de votre enfant. Aucun aliment ni aucune boisson ne lui sera donné sauf indication médicale.
- Dans notre service, nous déconseillons la tétine artificielle ou « sucette » pour ne pas perturber l'apprentissage de la succion.
- Si vous êtes (pour des raisons médicales), séparée de votre bébé, nous vous aiderons à démarrer et à entretenir la lactation.

Quelque soit votre choix pour son alimentation, nous vous donnons toutes les informations nécessaires à son bon déroulement et nous vous accompagnerons pendant votre séjour.

A votre sortie de maternité, une liste de contacts utiles, pour toutes les questions que vous vous posez (PMI, sages-femmes libérales, associations de soutien à l'allaitement) vous sera distribuée afin de vous accompagner dans votre projet.

L'équipe du service reste également à votre disposition jour et nuit.